

Vous êtes une ONG ?

Vous êtes une ONG qui défend un accès à l'eau et à l'assainissement pour tous ou la préservation des ressources en eau ? Vous adhérez aux valeurs et combats de la Coalition Eau ? Vous disposez d'expériences et de compétences qui pourraient renforcer notre mouvement ? Rejoignez-nous !

POURQUOI DEVENIR MEMBRE ?

Rejoindre la Coalition, c'est :

- ➔ Disposer d'un réseau solidaire pour porter ensemble des revendications et des propositions pour défendre les grandes causes en lien avec l'eau
- ➔ Bénéficier d'un espace d'expression et d'influence auprès des décideurs, à tous les niveaux
- ➔ Contribuer à renforcer la représentativité et la visibilité des associations du secteur de l'eau
- ➔ Disposer d'un espace de travail pour développer des liens privilégiés avec les autres ONG du secteur
- ➔ Faire partie d'une plateforme de diffusion qui permet aux membres de développer leur expertise, d'échanger des informations et de mutualiser leurs compétences

QUI PEUT DEVENIR MEMBRE ?

La Coalition Eau est ouverte aux associations ou fondations françaises ou aux représentations permanentes françaises d'associations ou fondations étrangères, sans but lucratif, actives dans le domaine de la solidarité internationale, de l'eau et de l'assainissement, de l'environnement ou de la protection des consommateurs.

Les associations constituant une émanation du secteur public ou marchand ou d'autres intérêts professionnels, ainsi que les associations multiacteurs, ne peuvent intégrer la Coalition Eau.

COMMENT PARTICIPER À LA COALITION EAU ?

Il existe plusieurs degrés d'implication au sein de la Coalition :

- ➔ membre du Groupe de Coordination (pilotage de la coalition, pro-activité, suivi étroit)
- ➔ membre actif (participation aux groupes de travail et aux actions de la coalition, bonne réactivité et implication effective)
- ➔ membre sympathisant (participation plus souple, suivi régulier mais léger, diffusion)

L'organisation de la Coalition Eau est souple. A vous de voir à quel niveau vous pouvez vous engager au sein du collectif sachant qu'une présence et une activité minimale sont requis.

COMMENT NOUS REJOINDRE ?

Si votre organisation souhaite rejoindre la Coalition :

- ➔ **La première étape** consiste à prendre connaissance du [texte fondateur de la Coalition Eau](#), de sa [Charte de Fonctionnement](#) et du [barème des contributions](#), que toute organisation adhérente doit verser.
- ➔ **La deuxième étape** consiste à formuler une demande écrite présentant votre

structure, vos champs d'intervention, vos activités liées au secteur de l'eau, vos intérêts à intégrer le collectif, et la manière dont vous pouvez contribuer aux activités de la Coalition Eau. Cette demande est à envoyer à contact@coalition-eau.org.

- ➔ **La troisième étape :** une fois votre candidature validée par le Groupe de Coordination de la Coalition Eau, nous vous proposons de venir présenter votre structure à l'Assemblée plénière de la Coalition Eau (organisée 2 fois par an) qui validera définitivement votre entrée au sein du collectif.

POUR TOUTE QUESTION COMPLÉMENTAIRE, CONTACTEZ-NOUS :

Sandra METAYER, Coordinatrice : sandra.metayer@coalition-eau.org

Edith GUIOCHON, Chargée de mission : edith.guiochon@coalition-eau.org

ET SUIVEZ-NOUS !

Sur Twitter : [@CoalitionEau](https://twitter.com/CoalitionEau)

Sur Facebook : [Coalition Eau](https://www.facebook.com/CoalitionEau)

TÉLÉCHARGEMENT

- ➔ [Barème des contributions annuelles - Coalition Eau](#)